

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Pacte de responsabilité : Gattaz ne veut plus d'un "observatoire des contreparties"](#)
- [Pacte de responsabilité : une solution Medef-CFDT prend corps](#)
- [Pacte de responsabilité ? Le "Connais pas" des patrons de TPE](#)
- [Sondage : le pacte de responsabilité servira d'abord à restaurer les marges des entreprises](#)
- [L'Assemblée adopte le projet de loi sur le commerce, l'artisanat, les TPE et les auto-entrepreneurs](#)
- [Najat Vallaud-Belkacem : 50 milliards d'euros d'économies ? "Nous allons y arriver"](#)
- [Les prix ont baissé de 0,6 % en janvier](#)
- [Un G20 consensuel sur la croissance et l'évasion fiscale](#)
- [Transport routier : les défaillances à un niveau record en 2013](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Marisol Touraine lance le chantier miné du tiers payant pour tous](#)
- [Les sages-femmes dans la rue pour la troisième fois en quatre mois](#)
- [Fraude fiscale : 16 000 contribuables ont des comptes à l'étranger](#)
- [Voici comment ne plus payer d'impôts \(réservé aux riches\)](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [PSA accueille ses investisseurs avec des comptes dans le rouge](#)
- [BNP Paribas est poursuivie pour blanchiment à Monaco](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Hauts-de-Seine : Merck supprimerait 500 emplois en France](#)

## OPINIONS/ VIE POLITIQUE

- [Amaury Montmoreau, président d'AJStage : Stages, l'école "doit rassurer l'étudiant et éduquer l'entreprise"](#)
- [L'UPA dénonce un "gâchis insupportable"](#)

## TEXTES LEGISLATIFS ET

### REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Résultats 2013 de la DGCCRF](#)

## DERNIERES NOUVELLES

- [Le montant des salaires impayés à un niveau historique](#)
- [Déficit : pour Bruxelles, la France n'atteindra pas ses objectifs](#)
- [Pacte de responsabilité : 300 000 emplois à la clé](#)
- [Travail du dimanche : Castorama et Leroy Merlin échappent à la condamnation](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Pacte de responsabilité : Gattaz ne veut plus d'un "observatoire des contreparties"

Le 18/02/14, M. Gattaz, président du Medef, a demandé un « *moratoire* » sur une quinzaine de projets de lois qui « *stressent* » les entrepreneurs. Il a aussi réclamé que « *l'observatoire des contreparties* » soit rebaptisé « *comité de suivi du pacte* ». **M. Gattaz** : « *Quand je vois les projets de loi dans les tuyaux, j'ai très, très peur* ». Parmi les lois qui l'effraient, celles sur les stages, la pénibilité, l'apprentissage, « *l'obligation* » pour les PME de signer des contrats de génération (sous peine de sanction), et un dispositif de la loi Hamon qui « *oblige à consulter le comité d'entreprise en cas de vente* » de tout ou partie de l'entreprise. Concernant plus particulièrement les stagiaires, le président du Medef a regretté le recours à la loi : « *Arrêtons de mettre des lois généralisées, contrôlons ceux qui sont en dehors des clous !* ». Au sujet des négociations en cours sur les modalités d'application des 30 milliards de baisse de cotisations, **M. Gattaz** a expliqué que son organisation avait « *défini une doctrine* ». **Laquelle ?** Garder le crédit d'impôt compétitivité emploi, qui représentera 20 milliards de baisse du coût du travail l'année prochaine, et le compléter avec 5 milliards portant sur les salaires inférieurs à 2,5 smic et le reste sur les salaires supérieurs. **M. Gattaz** a réaffirmé qu'il était « *pour ce pacte* » : « *Ce que je fais est d'une cohérence implacable, on parle de zig et de zag, mais pas du tout. [Mais] il faut que dès mars il y ait des mesures concrètes* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/pacte-de-responsabilite-gattaz-ne-veut-plus-d-un-observatoire-des-contreparties-18-02-2014-1792808\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140218](http://www.lepoint.fr/economie/pacte-de-responsabilite-gattaz-ne-veut-plus-d-un-observatoire-des-contreparties-18-02-2014-1792808_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140218)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 18/02/2014)

### ● Pacte de responsabilité : une solution Medef-CFDT prend corps

Concernant le coût du travail, un compromis semble possible entre la CFDT et le Medef. Ce dernier a, en effet, proposé, le 18/02/14, une solution qui consisterait « *à maintenir les 20 milliards d'euros de CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pendant deux ans et à utiliser les 10 milliards restants à une division par deux des cotisations patronales destinées à la branche famille* ». **M. Berger**, secrétaire général de la CFDT, se dit intéressé par cette solution, jugeant qu'il pourrait être « *perturbant* » de remettre en cause le CICE : « *On peut mixer les deux systèmes, le CICE plus un transfert de cotisation vers d'autres sources de financement* ». **L'Elysée** a déclaré qu'il y avait là « *une piste que personne ne peut trouver ridicule, [même si] le gouvernement n'a pas encore tranché* ». Autre point sur lequel Medef et CFDT se retrouveraient : celui de fixer des engagements chiffrés uniquement au niveau des branches. **Le Conseil national confédéral de la CFDT** : « *Une évaluation périodique, selon des modalités définies de façon concertée, doit permettre de vérifier que les marges de manœuvre données aux entreprises sont bien utilisées à l'investissement productif et/ou humain. [...] Le maintien du pouvoir d'achat des salariés doit être garanti, quelle que soit la modalité choisie des transferts de charges* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/02/20/20002-20140220ARTFIG00163-pacte-de-responsabilite-une-solution-medef-cfdt-prend-corps.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 20/02/2014, Cécile Crouzel)

[Retour au sommaire](#)

### ● Pacte de responsabilité ? Le "Connais pas" des patrons de TPE

D'après une enquête de conjoncture trimestrielle de l'Ifop pour la société Fiducial, publiée le 21/02/14, 45 % des patrons de TPE (très petites entreprises) ne connaissent pas les mesures qui constituent le Pacte de responsabilité. Sur les 55 % affirmant les connaître, 52 % jugent qu'elles « *montrent une prise en compte des enjeux et difficultés des entreprises* », 33 % qu'elles vont effectivement faire baisser le coût du travail, 30 % qu'elles vont permettre de relancer la croissance et l'emploi. **D'autres chiffres ?** Une large majorité des patrons de TPE (78 %) estime que les mesures du pacte de responsabilité « *vont rester à l'état de paroles* ». Seuls 22 % pensent qu'elles seront « *suivies de mesures concrètes* ». **2013** a été une année de baisse des effectifs dans les TPE (- 16 %). **Les auteurs de l'enquête** : « *En prenant également en compte les entreprises qui employaient des salariés en 2012 et qui sont devenues sans salariés en 2013 (9 %), ce sont environ 300 000 TPE qui au total ont réduit leurs effectifs tandis que seulement 120 000 les augmentaient. Par*

ailleurs, 28 % des dirigeants (700 000 entreprises) ont différé ou renoncé à une embauche au cours des deux dernières années, et, dans des secteurs moroses comme le BTP [bâtiment, travaux publics, ndlr], ce résultat atteint même 35 %. [...] L'absence de croissance n'est pas la première cause du renoncement à l'embauche, puisqu'elle n'est évoquée que par 24 % des patrons, largement devancée par le poids des charges sociales et des impôts (70 %), suivie par les raisons financières (31 %) et le manque de flexibilité incarnée par les difficultés pour licencier (25 %) ». **En 2014**, ils sont 10 % à espérer créer des emplois (+ 5 % par rapport à 2013), tandis que 84 % entendent garder les mêmes effectifs.

**Nb** : L'enquête a été réalisée sur un échantillon de 1 001 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés (hors auto-entrepreneurs), interrogé par téléphone du 20 au 31 janvier 2014. L'échantillon est constitué sur les critères de secteur d'activité, taille, région d'implantation de l'entreprise

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140221.OBS7211/pacte-de-responsabilite-le-connaiss-pas-des-patrons-de-tpe.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140221\\_NLNOACTU17H- -pacte-de-responsabilite-le-connaiss-pas-des-patrons-de-tpe#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140221](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140221.OBS7211/pacte-de-responsabilite-le-connaiss-pas-des-patrons-de-tpe.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140221_NLNOACTU17H- -pacte-de-responsabilite-le-connaiss-pas-des-patrons-de-tpe#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140221)  
(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 21/02/2014)

### ● **Sondage : le pacte de responsabilité servira d'abord à restaurer les marges des entreprises**

Un sondage d'Opinion Way, dans le cadre de l'Observatoire de la performance des PME-ETI de la Banque Palatine, Challenges et iTélé, indique que 74 % des patrons interrogés pensent que, plutôt que d'engendrer des emplois, la baisse des charges patronales promise par le gouvernement servira en priorité à restaurer leurs marges, 54 % qu'elle les aidera à investir. **Challenges** : « *Le baromètre de confiance mis au point dans le cadre de l'Observatoire retombe de 4 points à 20 % par rapport au mois de janvier* ». Enfin, les patrons sondés sont plus nombreux à anticiper une réduction d'effectifs dans les 6 mois à venir.

**Nb** : Méthodologie = Etude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 308 dirigeants d'entreprises (PDG, DAF, DG) dont le chiffre d'affaires est compris entre 15 et 500 millions d'euros. L'échantillon a été interrogé par téléphone sur système CATI du 30 janvier au 7 février.

[http://www.challenges.fr/economie/20140219.CHA0613/sondage-le-pacte-de-responsabilite-servira-d-abord-a-restaurer-les-marges-des-entreprises.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140220](http://www.challenges.fr/economie/20140219.CHA0613/sondage-le-pacte-de-responsabilite-servira-d-abord-a-restaurer-les-marges-des-entreprises.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140220)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 19/02/2014, Pierre-Henri de Menthon)

### ● **L'Assemblée adopte le projet de loi sur le commerce, l'artisanat, les TPE et les auto-entrepreneurs**

Le 18/02/14, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur le commerce, l'artisanat, les TPE et les auto-entrepreneurs. Le vote : 323 pour, 1 contre, 180 abstentions (prônées par l'UMP et l'UDI).

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140218.CHA0583/l-assemblee-adopte-le-projet-de-loi-sur-le-commerce-l-artisanat-les-tpe-et-les-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140219](http://www.challenges.fr/entreprise/20140218.CHA0583/l-assemblee-adopte-le-projet-de-loi-sur-le-commerce-l-artisanat-les-tpe-et-les-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140219)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 18/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Najat Vallaud-Belkacem : 50 milliards d'euros d'économies ? "Nous allons y arriver"**

Le 18/02/14, **Mme Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement, a réaffirmé, sur RMC et BFM TV, l'objectif du gouvernement de réaliser 50 milliards d'euros d'économies d'ici à la fin du quinquennat, en jouant notamment sur le nombre global des fonctionnaires : « *Si j'en crois ce qu'est en train de faire en ce moment même le ministre du Budget Bernard Cazeneuve, qui recueille auprès de chaque ministre et avec insistance les propositions d'économies dans chaque secteur, je crois que nous allons y arriver. [...] Ce ne sera pas facile, personne n'a dit que ça allait être facile. C'est ce que nous sommes en train de faire, interroger la pertinence de chacune de nos politiques publiques, pas seulement l'État, mais aussi les collectivités locales. [...] Ça n'est pas pour les beaux yeux de la Commission européenne que nous cherchons ces économies, mais aussi pour rendre plus efficaces nos*

*pouvoirs publics* ». Concernant une baisse des effectifs des fonctionnaires, **Mme Vallaud-Belkacem** a expliqué : « A partir du moment où nous interrogeons la pertinence des politiques publiques, s'il apparaît qu'il vaut mieux se recentrer sur quelques politiques publiques phares et laisser de côté d'autres qui apparaissent moins utiles, cela aura des conséquences, évidemment, en termes de gestion du personnel. [Mais] nous nous refusons à nous fixer des objectifs fixés à l'aveugle. [...] Le Premier ministre a demandé à Marylise Lebranchu d'ouvrir des négociations dans la fonction publique pour faire en sorte d'affecter les fonctionnaires là où c'est le plus utile. Quel résultat cela aura sur le nombre global de fonctionnaires ? Je ne peux pas répondre ».

[http://www.lepoint.fr/politique/vallaud-belkacem-veut-jouer-sur-le-nombre-de-fonctionnaires-pour-faire-des-economies-18-02-2014-1792821\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140218](http://www.lepoint.fr/politique/vallaud-belkacem-veut-jouer-sur-le-nombre-de-fonctionnaires-pour-faire-des-economies-18-02-2014-1792821_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140218)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 18/02/2014)

#### ● Les prix ont baissé de 0,6 % en janvier

Le 20/02/14, l'indice Insee indique que les prix à la consommation ont baissé de 0,6 % en janvier. **Comment expliquer cette baisse ? Insee** : « Pour l'essentiel, par les soldes d'hiver à l'origine de la forte baisse des prix des produits manufacturés à laquelle s'ajoute le repli saisonnier des tarifs des services liés au tourisme ». Hors tabac, l'indice recule également de 0,6 % en janvier ; il est en hausse de 0,5 % sur un an. Corrigé des variations saisonnières, il est stable en janvier. **L'inflation** sur l'année achevée fin janvier a atteint 0,7 % (tabac compris).

[http://www.challenges.fr/economie/20140220.CHA0718/les-prix-ont-baisse-de-0-6-en-janvier.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140220](http://www.challenges.fr/economie/20140220.CHA0718/les-prix-ont-baisse-de-0-6-en-janvier.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140220)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 20/02/2014)

#### ● Un G20 consensuel sur la croissance et l'évasion fiscale

Les pays du G20, réunis à Sydney (Australie), les 22 et 23/02/14, se sont fixé un objectif : **doper la croissance** de 2 points de pourcentage supplémentaires d'ici à 2018, en « développant des politiques ambitieuses mais réalistes ». « Cela représente plus de 2 000 milliards de dollars en termes réels et permettra la création de nombreux emplois ». **M. Moscovici**, ministre de l'Economie et des Finances : « Cela permet de mesurer le chemin parcouru [depuis la crise financière]. En 2010, on s'était engagé dans la réduction des déficits, en 2012, on parlait de la survie de la zone euro. Aujourd'hui, on parle de la croissance ». Le G20 a par ailleurs franchi une nouvelle étape dans la lutte contre **l'évasion fiscale** en approuvant la norme d'échange automatique de données fiscales conçue par l'OCDE, norme qui va « renforcer la coopération fiscale internationale, placer les gouvernements sur un pied d'égalité lorsqu'ils cherchent à protéger l'intégrité de leur système de taxation et (permettre) la lutte contre l'évasion fiscale », a expliqué M. Gurria, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Plus de 42 pays se sont engagés à appliquer cette norme.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140223.OBS7381/un-g20-consensuel-sur-la-croissance-et-l-evasion-fiscale.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140224\\_NLNOACTU08H- -un-g20-consensuel-sur-la-croissance-et-l-evasion-fiscale#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140224](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140223.OBS7381/un-g20-consensuel-sur-la-croissance-et-l-evasion-fiscale.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140224_NLNOACTU08H- -un-g20-consensuel-sur-la-croissance-et-l-evasion-fiscale#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140224)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 24/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Transport routier : les défaillances à un niveau record en 2013

Avec 3 428 procédures judiciaires (contre 2 759 en 2012 et 2 136 en 2011), les défaillances ont atteint un niveau record en 2013 dans le transport routier de marchandises. **Pourquoi ?** « Le problème n'est pas seulement celui de l'activité et des volumes. Il est celui des prix. On n'arrive pas dans le transport à remonter les prix au niveau des coûts. Et le vrai-faux départ de l'écotaxe a fait pression sur les chargeurs et donc sur les transporteurs ». Pour plus de 80 % des cas, les entreprises ont été lâchées par leur banque et poussées à la liquidation directe. Le quatrième trimestre 2013 a été particulièrement terrible, avec 951 procédures : 806 liquidations, 138 redressements judiciaires et sept procédures de sauvegarde.

<http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/73325/transport-routier-les-defaillances-a-un-niveau-record-en-2013.html>

(Source : [www.wk-transport-logistique.fr](http://www.wk-transport-logistique.fr) du 20/02/2014, Benoit Barbedette)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

### ● **Marisol Touraine lance le chantier miné du tiers payant pour tous**

C'est fait : Mme Touraine, ministre des affaires sociales, a lancé le chantier de la généralisation du tiers payant pour les consultations chez un médecin. **Le calendrier ?** Les bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé (ACS) devraient profiter de cette absence d'avance de frais d'ici à la fin de l'année, et tous les assurés d'ici à 2017. **Les réactions ?** **L'Assurance maladie** se demande « comment récupérer sur les comptes bancaires des assurés la franchise - partie non remboursée d'un acte médical qui représente 900 millions d'euros par an ». Elle craint, en effet, de se heurter à des problèmes techniques et juridiques. **Du côté des médecins.** Chez **MG France**, premier syndicat de généralistes, on s'inquiète de savoir si les médecins seront effectivement remboursés après une consultation : « Les généralistes ne disposent ni du temps nécessaire pour vérifier les droits, ni du personnel pour pointer les tiers payants, ni des moyens permettant de financer une infrastructure de recouvrement ». Réponse de **Mme Touraine** : « Les risques de trésorerie ou de charge administrative supplémentaire doivent être totalement maîtrisés et écartés ». **La CSMF**, principal syndicat de médecins, propose quant à elle sa solution : que le patient règle la consultation par carte bancaire, cette dernière n'étant débitée qu'après que l'Assurance-maladie l'a effectivement remboursée. **Le Figaro** : « Une solution que semble exclure toutefois le ministère de la Santé ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/02/19/20002-20140219ARTFIG00093-marisol-touraine-lance-le-chantier-mine-du-tiers-payant-pour-tous.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 19/02/2014, Guillaume Guichard)

### ● **Les sages-femmes dans la rue pour la troisième fois en quatre mois**

Le 19/02/14, plusieurs milliers de sages-femmes ont manifesté dans la capitale. **L'objet de cette manifestation ?** Leur statut. Contre l'avis des syndicats, certaines sages-femmes veulent quitter la fonction publique pour devenir praticien hospitalier. L'intersyndicale de la fonction publique (CGT, CFDT, FO, Sud, Unsa) est contre cette solution, y voyant une source de précarisation pour la profession. Celle des praticiens hospitaliers estime, elle, qu'un tel changement de statut risquerait de désorganiser les maternités. **Mme Touraine** a déclaré, à l'Assemblée nationale, le 18/02/14, qu'elle attendait le rapport du groupe de travail mis en place sur le sujet : « À partir de là, je prendrai des décisions ». **Caroline Raquin**, présidente du syndicat de sages-femmes ONSSF et membre du collectif d'organisations à l'origine du mouvement : « On est plutôt confiants sur le fait qu'elle avance vite. [...] En revanche, on reste très, très méfiants [sur le contenu de la décision] ».

[http://www.lepoint.fr/societe/les-sages-femmes-dans-la-rue-pour-la-troisieme-fois-en-quatre-mois-19-02-2014-1793590\\_23.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140219](http://www.lepoint.fr/societe/les-sages-femmes-dans-la-rue-pour-la-troisieme-fois-en-quatre-mois-19-02-2014-1793590_23.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140219)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 19/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Fraude fiscale : 16 000 contribuables ont des comptes à l'étranger**

Le 19/02/14, M. Cazeneuve, ministre du Budget, a annoncé que 16 000 contribuables français, qui avaient des comptes à l'étranger, s'étaient signalés auprès du fisc depuis fin juin. 80 % de ces comptes se situent en Suisse. M. Cazeneuve a déclaré que 241 dossiers avaient d'ores et déjà été traités et que l'Etat avait ainsi récupéré 230 millions d'euros. Le ministre a tenu à préciser qu'il s'agissait d'un bilan provisoire. Selon lui, en effet, des contribuables continuent de se déclarer, au rythme de 150 par semaine en moyenne. Toujours d'après M. Cazeneuve, 2 621 dossiers sont complets, au 7 février 2014. Ce qui signifie que ces dossiers intègrent « la déclaration rectificative et l'ensemble des pièces nécessaires concernant notamment l'origine des avoirs ». **M. Cazeneuve** : « Ces dossiers représentent 2,4 milliards d'euros d'avoirs, soit près de 910 000 euros par dossier ». Avant d'ajouter que, sur l'ensemble des 15 813 dossiers, 76 % des fraudeurs « avaient hérité d'un ou de plusieurs comptes bancaires à l'étranger ». D'autre part, si 10 % concernent des sommes inférieures à 100 000 euros, « beaucoup sont d'un montant élevé ». Ainsi d'un

dossier « de plus de 100 millions d'euros ». **Les pays où sont ouverts ces comptes ?** La Suisse est largement en tête (80 %), suivie par le Luxembourg (7 %).

[http://www.lepoint.fr/economie/fraude-fiscale-16-000-contribuables-ont-des-comptes-a-l-etranger-19-02-2014-1793733\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140219](http://www.lepoint.fr/economie/fraude-fiscale-16-000-contribuables-ont-des-comptes-a-l-etranger-19-02-2014-1793733_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140219)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 19/02/2014)

#### ● **Voici comment ne plus payer d'impôts (réservé aux riches)**

D'après Challenges, certaines banques auraient déterré un « produit » datant de plus d'un siècle, et qui permettrait « de vivre confortablement sans revenus déclarés, voire de blanchir un compte en Suisse » en toute légalité. Il s'agit du **crédit Lombard**. En cinq ans, le nombre de Français y ayant recours aurait augmenté, passant de quelques centaines à plusieurs milliers. **Challenges** : « Cette année, c'est l'explosion : il devrait s'en signer entre 20 et 30 000, pour un montant global qui dépasserait la dizaine de milliards ». **Le crédit Lombard, qu'est-ce que c'est ?** **Edouard Petitdidier**, associé fondateur de la société de gestion Allure Finance : « Il s'agit d'un prêt de 1, 2 ou 3 ou 4 ans gagés sur des actifs d'assurance vie ou des valeurs mobilières en dépôt dans l'établissement prêteur ». **Frédéric Travert**, directeur Crédits à la Banque Privée 1818 : « C'est un crédit qui n'a rien d'anormal ni de fiscal : il permet à nos clients d'investir sur des actifs sans être forcés d'en vendre d'autres s'ils n'ont pas le cash nécessaire ». Et si l'emprunteur ne rembourse pas sa dette, la banque devient automatiquement propriétaire de la garantie, ce qui apure la dette. **Comment ça fonctionne ?** Challenges donne un exemple de quelqu'un gagnant plus de 800 000 euros annuels, avec un patrimoine estimé à 4 millions d'euros : la personne se verse un salaire minimum pour garder les avantages de la sécurité sociale, tout en gardant « son train de vie antérieur grâce à l'argent que lui a prêté sa banque - un de ces fameux "crédits lombards" ». **Challenges** : « Le prêt est gagé sur un contrat d'assurance d'un million d'euros qui servira à rembourser, dans trois ou quatre ans, les 800 000 euros qu'elle lui aura versés sur son compte courant dans lequel il peut puiser à sa guise. Versements qui seront, forcément, exempts de tout impôt, puisqu'il ne s'agit pas d'un revenu ! ». Et il est possible de renouveler l'opération plusieurs fois. De plus, les intérêts sont peu élevés : ils avoisinent en moyenne 2,5 % ; la banque Gardiner, elle, prêterait à 1,9 %. Challenges affirme que de plus en plus de chefs d'entreprise y ont recours. **Bruno Cellier**, responsable de l'offre patrimoine de KBL Richelieu : « C'est vrai, certains clients nous l'ont demandé. Mais s'ils l'ont fait, c'est contre notre avis ». **Commentaire de Challenges** : « Trop près de l'abus de droit ? En tout cas, en France, créer un montage destiné uniquement à échapper à l'impôt est puni par la loi... ». Au nombre des banques pratiquant le crédit Lombard : KBL-Richelieu, Banque 1818, des banques suisses installées dans l'Hexagone, comme le Crédit Suisse qui, dans une brochure, intitulée "Le crédit lombard, une passerelle vers la flexibilité", écrit : « Vous pouvez utiliser les intérêts du crédit pour optimiser votre imposition ». Challenges précise avoir contacté le Crédit Suisse qui s'est refusé à tout commentaire.

[Retour au sommaire](#)

Autre « avantage » du Crédit Lombard expliqué par Challenges : « Un client français ayant un compte en Suisse achète un bien en France. Pour cela, il sollicite un prêt d'une banque suisse installée en France. Celle-ci se garantit par une hypothèque, mais, parallèlement, prévoit une autre garantie, "hors livres" comme on dit dans le jargon bancaire, qui est donnée par la maison mère à sa filiale parisienne. Là encore, en cas de défaut de remboursement - ce qui ne manquera pas d'arriver, puisque c'est le but de la manœuvre - la banque saisira le compte non-déclaré de l'emprunteur et la propriété de ses actifs suisses passera donc à la banque ». **Pierre Condamine-Gerbier**, banquier genevois "repenti" : « Le montage est d'autant plus astucieux que l'établissement ne déclarera pas nécessairement cette saisie ». **Commentaire de Challenges** : « Les apparences sont donc sauvées et tout le monde y gagne : la banque car elle a fait une double opération qui lui a permis de prélever, à chaque étape, des frais, et le particulier qui peut ainsi faire disparaître de son patrimoine des avoirs qui commençaient à lui brûler les doigts ».

[http://www.challenges.fr/patrimoine/20140217.CHA0559/credit-lombard-la-technique-imparable-des-gros-revenus-pour-eviter-l-impot-et-blanchir-leur-compte-en-suisse.html#xtor=EPR-14-Quot10h30\]-20140219](http://www.challenges.fr/patrimoine/20140217.CHA0559/credit-lombard-la-technique-imparable-des-gros-revenus-pour-eviter-l-impot-et-blanchir-leur-compte-en-suisse.html#xtor=EPR-14-Quot10h30]-20140219)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 17/02/2014, Eric Tréguier)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● PSA accueille ses investisseurs avec des comptes dans le rouge

Le 19/02/14, alors que l'Etat français et le constructeur chinois Dongfeng venaient d'entrer dans son capital, PSA Peugeot Citroën a rendu publics ses comptes. En 2013, le groupe a subi une perte nette de 2,3 milliards d'euros (contre une perte de 5 milliards en 2012). Son chiffre d'affaires a baissé de 2,4 %, à 54,1 milliards d'euros et sa perte opérationnelle courante a été ramenée à 177 millions (contre 560 millions en 2012). **Le Monde** : « *Le constructeur français a réduit plus que prévu sa consommation de liquidités à 426 millions, contre 3 milliards en 2012, et il se fixe désormais pour objectif d'arrêter de brûler des liquidités 'en 2016 au plus tard'* ». **Jean-Baptiste de Chatillon**, directeur financier de PSA : « *Le partenariat avec Dongfeng va assurer au groupe une situation financière saine et solide sur le long terme et lui permettre d'investir* ». Le gouvernement, pour sa part, a justifié, par la voix de **M. Ayrault**, sa prise de participation dans le capital du groupe par le fait qu'il s'agissait d'un « *acte de responsabilité de l'Etat vis-à-vis d'une des principales filières industrielles du pays* ». **M. Moscovici**, ministre de l'Economie : « *[Il s'agit d'un] investissement avisé et stratégique de l'Etat. [Il n'y aura] pas de fermeture d'usine [en France]* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/02/19/psa-peugeot-citroen-a-nouveau-dans-le-rouge-en-2013\\_4369045\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/02/19/psa-peugeot-citroen-a-nouveau-dans-le-rouge-en-2013_4369045_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 19/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● BNP Paribas est poursuivie pour blanchiment à Monaco

Le 19/02/14, Jean-Pierre Dréno, procureur général de Monaco, a ouvert une information judiciaire contre BNP Paribas Wealth Management, branche monégasque de BNP. **L'objet ?** « *Blanchiment et complicité de blanchiment* ». BNP Paribas Wealth Management est soupçonnée d'être mêlée à « *un circuit financier suspect de chèques en provenance d'une vingtaine de pays africains, notamment de Madagascar, du Gabon et du Sénégal* ». A l'origine, un trafic de chèques en blanc, appelé « *la lessiveuse africaine* ». **Comment cela marcherait-il ?** Des touristes, voyageant en Afrique, feraient des achats, ou règleraient leurs nuitées d'hôtel, avec des chèques sans ordre. Les chèques seraient ensuite revendus à des Africains détenant des comptes chez BNP Paribas Monaco. Une façon de sortir illégalement des devises des pays concernés. **Un des inspecteurs travaillant sur l'enquête** : « *La mission a relevé un nombre important de remises de chèques en provenance de pays africains. Ces remises sont liées à des comptes commerciaux caractérisés par un nombre élevé de transactions alors que les actifs sous gestion sont quant à eux faibles. Le fonctionnement de ces comptes correspond à des risques élevés pour la banque* ». **La réponse de BNP Paribas** : « *Ces comptes de clients de différents pays africains (notamment de Madagascar) étaient liés à une activité commerciale réelle (hôteliers, commerçants...) et pouvaient recevoir des remises de chèques pour faciliter les achats sur place de touristes ou d'expatriés français ne disposant pas de compte dans les banques locales. Cette problématique a donné lieu à une mission d'inspection interne et à un plan d'actions correctif en 2011. Suite à cela, il a été mis fin aux pratiques concernées en 2011 et 2012. A ce jour tous les flux ont été stoppés et les comptes concernés sont clos ou en cours de clôture* ». De son côté, en poursuivant BNP Monaco, la justice monégasque veut répondre aux accusations de laxisme avancées par les ONG anti-corruption, dont l'ONG Sherpa qui, en novembre 2013, avait porté plainte à Paris contre BNP Monaco pour « *escroquerie aggravée en bande organisée, recel d'escroquerie, recel de fraude fiscale et blanchiment aggravé* ». **M. Dréno** : « *Contrairement à ce que beaucoup peuvent dire, la justice monégasque est extrêmement sévère face à la délinquance financière. Nous avons saisi 300 millions d'avoirs criminels depuis 2007. Et nous répondons à toutes les demandes d'entraide judiciaire internationale* ».

[http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20140219.CHA0610/bnp-paribas-wealth-management-est-poursuivie-pour-blanchiment-a-monaco.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140220](http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20140219.CHA0610/bnp-paribas-wealth-management-est-poursuivie-pour-blanchiment-a-monaco.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140220)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 19/02/2014, Thierry Fabre)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Hauts-de-Seine : Merck supprimerait 500 emplois en France

Le 21/02/14, la CFE-CGC de l'entreprise annonçait que le groupe pharmaceutique Merck Sharp et Dhome (MSD) France envisageait de supprimer près de 500 postes à son siège social, à Courbevoie. **Christophe Demossier**, délégué CFE-CGC : « *[Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), présenté par la direction jeudi aux représentants du personnel,] prévoit la suppression de 490 postes sur les 1 297 que compte le siège. [Sont concernés des] fonctions support [et des postes de visiteurs médicaux] »*. La direction de **MSD** a confirmé la suppression de 385 « postes occupés » et la création de 97 postes. Elle n'a pas précisé les secteurs qui seraient touchés. **Challenges** : « *MSD France emploie 3 000 personnes en France dans ses activités de production, de recherche et commerciales réparties sur cinq sites de production et deux centres de recherche »*.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140221.CHA0769/merck-supprimerait-500-emplois-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140224](http://www.challenges.fr/entreprise/20140221.CHA0769/merck-supprimerait-500-emplois-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140224)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 24/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

## OPINIONS/ VIE POLITIQUE

### ● Amaury Montmoreau, président d'AJStage : Stages, l'école "doit rassurer l'étudiant et éduquer l'entreprise"

**Amaury Montmoreau**, président d'AJStage, s'est exprimé dans Le Nouvel Observateur sur la proposition de loi visant à mieux encadrer les stages, et en cours d'examen à l'Assemblée nationale. Pour lui, le texte va dans le bon sens : « *Il y a des éléments intéressants [dans la proposition de loi]. Mais attention à ne pas plus compliquer les choses ! Le texte redit le rôle de l'établissement scolaire dans la formation et donc dans le stage. [...] Il n'y a pas de sanctions évoquées mais rien que le fait de le rappeler montre qu'il existe une conscience de ce problème. [...] On évoque toujours le rôle de l'entreprise vis-à-vis de l'étudiant et de l'étudiant vis-à-vis de l'entreprise. On a finalement l'impression que c'est un conflit entre seulement deux parties. La convention de stage est tripartite ! L'établissement scolaire est là pour créer l'équilibre. Il doit montrer à l'étudiant qu'il ne doit pas accepter n'importe quoi et apprendre à l'entreprise que l'étudiant n'est pas là pour faire n'importe quoi. [...] Actuellement, comme un stage est inclus dans un cursus, il est obligatoire pour valider un diplôme. Un étudiant qui se retrouve dans une situation anormale ne va pas forcément oser se retourner vers son établissement de peur que son année ne soit pas validée. Le rôle de l'établissement est de rassurer l'étudiant et d'éduquer l'entreprise. Le texte, même si c'est encore trop faible, met ce point en avant. [...] [Les établissements scolaires] ont tout à y gagner. En notoriété d'abord. Si les étudiants d'un établissement trouvent rapidement du travail, il y trouve une véritable reconnaissance. Et c'est par le stage que l'établissement scolaire met le pied dans l'entreprise pour récupérer la taxe d'apprentissage : c'est le nerf de la guerre. [...] [Dans le texte, les] intentions sont bonnes mais l'application me semble risquée. La loi veut limiter le nombre de stagiaires au sein de l'entreprise. Notamment sur le nombre de stagiaires par tuteur. Ça, c'est une bonne chose. [...] En revanche, limiter par rapport aux effectifs de l'entreprise peut être discriminant. Si des entreprises prennent 15 ou 20 % de stagiaires chaque année dans le but d'embaucher, elles peuvent se permettre d'ouvrir leurs portes à des personnes qui ne sont pas des stéréotypes de l'enseignement supérieur »*. Concernant les rémunérations des stagiaires à 436,05 euros : « *Mais les entreprises peuvent mieux indemniser les stagiaires ! Pourquoi certaines restent à 436 euros ? Beaucoup ne savent tout simplement pas qu'elles peuvent aller au-delà. [...] Et puis il y a les entreprises qui ne veulent très clairement pas payer plus. Le problème est sans doute dans le déclencheur : au-delà de 436 euros, il faut faire une fiche de paie, il faut déclarer l'étudiant et il faut payer des charges patronales. Ça devient donc beaucoup plus compliqué. La loi n'aborde pas ce problème »*.

- L'intégralité de l'entretien de M. Montmoreau, par Louis Morice :



[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20140219.OBS6862/stage-l-ecole-doit-rassurer-l-etudiant-et-eduquer-l-entreprise.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140219\\_NLNOACTU17H- -stages-rassurer-l-etudiant-et-eduquer-l-entreprise#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140219](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20140219.OBS6862/stage-l-ecole-doit-rassurer-l-etudiant-et-eduquer-l-entreprise.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140219_NLNOACTU17H- -stages-rassurer-l-etudiant-et-eduquer-l-entreprise#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140219)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 19/02/2014, Louis Morice)

[Retour au sommaire](#)

### ● L'UPA dénonce un "gâchis insupportable"

Le 18/02/14, l'organisation patronale des artisans et commerçants de France (UPA) a annoncé une opération de sensibilisation du grand public, afin de pousser le gouvernement à prendre en compte leurs difficultés, pour mettre fin à « un gâchis insupportable ». **M. Crouzet**, président de l'UPA : « Depuis le lancement de 'Sacrifiés', le 13 novembre, ce sont 40 000 emplois qui ont été perdus dans l'artisanat. C'est un gâchis insupportable, on pourrait presque parler de non assistance à personne en danger. [...] Faut-il casser pour être entendu ? Nous ne sommes pas favorables à la violence, mais il y a un sentiment de ras-le-bol dans la base, nous sommes au bord de la révolte, il faut en avoir conscience ». **M. Liébus**, vice-président de l'UPA, a rappelé, lui, que la pétition 'Sacrifiés' avait recueilli 900 000 signatures : « Lorsque nous avons lancé 'Sacrifiés', nous n'avons été reçus que par le directeur de cabinet de Matignon, le Premier ministre ne s'est même pas donné la peine ». **M. Crouzet** a rappelé que l'UPA était pour la suppression du CICE, au profit d'un allègement, voire de la suppression, des cotisations d'allocations familiales, une mesure « simple avec un effet immédiat, contrairement au CICE ». Il a aussi réclamé un effort pour soutenir l'apprentissage, avec un « assouplissement du contrat d'apprentissage, afin de permettre les réorientations », mais également un effort pour « le logement de ces jeunes, qui ne méritent pas moins que les autres ». **M. Crouzet** : « Tous les jeunes passés en apprentissage sont aujourd'hui en CDI, il ne faut pas l'oublier, il faut mettre les moyens pour aider les entreprises à prendre des apprentis ». Sur le pacte de responsabilité, **M. Liébus** : « La responsabilité est celle du gouvernement, il doit redonner confiance ». Avant de préciser que l'UPA ne se prononcerait pas sur un nombre de créations d'emplois. En conclusion, **M. Crouzet** a déclaré : « Tout le monde était d'accord sur la suppression du CICE et des cotisations d'allocations familiales, mais que Pierre Gattaz propose aujourd'hui autre chose ne me surprend pas, nous sommes habitués à ces changements. Pour notre part, nous sommes sur une ligne différente ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140218.CHA0583/l-assemblee-adopte-le-projet-de-loi-sur-le-commerce-l-artisanat-les-tpe-et-les-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140219](http://www.challenges.fr/entreprise/20140218.CHA0583/l-assemblee-adopte-le-projet-de-loi-sur-le-commerce-l-artisanat-les-tpe-et-les-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140219)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 18/02/2014)

## TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

### ● Résultats 2013 de la DGCCRF

15 400 infractions relevées par la DGCCRF l'an dernier. C'est le chiffre qui ressort du bilan d'activités de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour l'année 2013. 721 000 vérifications au total ont été effectuées par cette direction de Bercy chargée de contrôler le respect des règles de sécurité d'un grand nombre de produits destinés aux consommateurs.

- Le rapport dans son intégralité (8 pages) :

[http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dgccrf/dgccrf/rapports\\_activite/2013/DGCCRF\\_resultats2013.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/dgccrf/rapports_activite/2013/DGCCRF_resultats2013.pdf)

(Source : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr))

[Retour au sommaire](#)

## DERNIERES NOUVELLES

### ● Le montant des salaires impayés à un niveau historique

En 2013, 285 000 personnes concernées par des impayés de salaires ont été pris en charge par le régime de garantie des salariés (AGS), soit une hausse de 3 % par rapport à 2012. Ces avances sur salaires représentent 2,19 milliards d'euros en 2013 (contre 2,11 milliards en 2012). D'après le bulletin trimestriel de l'AGS : « Le nombre de dossiers ouverts pour des entreprises placées en liquidation ou en redressement judiciaire a augmenté de 5,6 % entre début octobre 2012 et fin septembre 2013 ». **Comment fonctionne l'AGS ?** Cet

organisme patronal est financé par les cotisations des entreprises. Ces dernières assurent le paiement des salaires et indemnités des entreprises en difficulté (redressement, liquidation judiciaire, voire procédure de sauvegarde). L'AGS se charge ensuite de récupérer les sommes avancées auprès des entreprises. **Le taux de cotisation ?** 0,3 % de la masse salariale (taux inchangé depuis avril 2011). **Challenges** : « *En 2013, l'AGS a récolté 1,42 milliard d'euros de cotisations et réussi à récupérer environ 718 millions d'euros, un peu moins (- 0,8 %) qu'en 2012* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140224.CHA0785/le-montant-des-salaires-impayes-a-un-niveau-historique.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140224](http://www.challenges.fr/economie/20140224.CHA0785/le-montant-des-salaires-impayes-a-un-niveau-historique.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140224)

(Source : [www.conseil-constitutionnel.fr](http://www.conseil-constitutionnel.fr) du 14/02/2014)

#### ● **Déficit : pour Bruxelles, la France n'atteindra pas ses objectifs**

Le 25/02/14, la Commission européenne a estimé qu'en 2015 la France sera encore bien au dessus des 3 % promis. Selon Bruxelles, la France devrait voir son déficit public grimper à 4 % du Produit intérieur brut (PIB) à la fin de cette année et rester à 3,9 % en 2015. **M. Moscovici**, ministre de l'Economie : « *La France a une trajectoire de finances publiques qu'elle a présentée à la Commission européenne et elle s'y tient* ». M. Moscovici a aussi démenti le fait que la France allait demander un nouveau délai pour atteindre ses objectifs.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140225.OBS7611/deficit-pour-bruxelles-la-france-n-atteindra-pas-ses-objectifs.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140225\\_NLNOACTU17H- -deficit-pour-bruxelles-la-france-n-atteindra-pas-ses-objectifs#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140225](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140225.OBS7611/deficit-pour-bruxelles-la-france-n-atteindra-pas-ses-objectifs.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140225_NLNOACTU17H- -deficit-pour-bruxelles-la-france-n-atteindra-pas-ses-objectifs#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140225)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 25/02/14)

#### ● **Pacte de responsabilité : 300 000 emplois à la clé**

300 000 emplois, c'est l'estimation faite par le Haut Conseil pour le financement de la protection sociale, qui évoque également une progressivité de la CSG.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140225.OBS7541/pacte-de-responsabilite-300-000-emplois-a-la-cle.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140225\\_NLNOACTU17H- -pacte-de-responsabilite-300-000-emplois-a-la-cle#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140225](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140225.OBS7541/pacte-de-responsabilite-300-000-emplois-a-la-cle.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140225_NLNOACTU17H- -pacte-de-responsabilite-300-000-emplois-a-la-cle#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140225)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 25/02/2014)

#### ● **Travail du dimanche : Castorama et Leroy Merlin échappent à la condamnation**

Le 25/02/14, même s'il a reconnu qu'il y avait faute, le tribunal de commerce de Bobigny a décidé de ne pas condamner Castorama et Leroy Merlin, dans le conflit qui oppose les deux enseignes à Bricorama. **Le tribunal** : « *[Castorama et Leroy Merlin] ont commis une faute en ouvrant leurs magasins plus de cinq dimanches par an et en ne produisant pas les autorisations administratives nécessaires. [Mais] le transfert systématique de clientèle des enseignes de Bricorama auprès de la concurrence, aussi bien le dimanche que les autres jours de la semaine, n'est pas démontré. Le préjudice avancé [...] n'a pas force probante* ».

[http://www.lepoint.fr/societe/castorama-et-leroy-merlin-echappent-a-la-condamnation-25-02-2014-1795535\\_23.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140225](http://www.lepoint.fr/societe/castorama-et-leroy-merlin-echappent-a-la-condamnation-25-02-2014-1795535_23.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140225)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 25/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)